

# Le devenir des diplomés de la Licence Professionnelle promotion 2011/2012

# Méthodologie

Les informations présentées dans ce document sont issues de l'enquête d'insertion réalisée auprès des diplômés de Licence Professionnelle 2012 et interrogés sur leur situation en décembre 2014. Les diplômés ont été interrogés par voie postale puis par mailing et relances téléphoniques.

Parmi les 365 diplômés de Licence Professionnelle interrogés, 279 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse brut de 76 %.

Dans cette analyse nous traiterons des périodes 18 et 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle correspondant respectivement au 1er Décembre 2013 et au 1er Décembre 2014.

# Principaux résultats de l'enquête

# - La poursuite d'études :

20% des diplômés de Licence Professionnelle ont poursuivi des études immédiatement après la Licence Professionnelle. Ce taux est équivalent à celui de la promotion précédente.

## - L'emploi :

30 % des diplômés ont accédé à leur premier emploi suite à leur stage de fin d'études ou à l'alternance. Il s'agit du moyen d'accès à l'emploi le plus efficace.

18 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, 77 % des diplômés exercent un emploi (68 % sont en emploi, 9 % sont à la fois en emploi et en poursuite d'études). La proportion d'emploi cadres est de 14 % et la proportion d'emploi stables est de 59 %.

30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, 82 % des diplômés exercent un emploi (75 % sont en emploi, 7 % sont à la fois en emploi et en poursuite d'études). On note une augmentation du taux d'emploi par rapport à celui de l'année précédente (+7,5 points). Par contre, on note une baisse importante par rapport à la promotion précédente du taux d'emplois stables, qui passe de 77 % à 69 % et du taux d'emplois cadres qui passe de 23 % à 19 %.

# Présentation des thèmes abordés

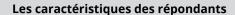
- Les caractéristiques des répondants
- La poursuite d'études
- L'accès au premier emploi après l'obtention de la LP
- La situation des répondants 18 mois après l'obtention de la LP
- La situation des répondants 30 mois après l'obtention de la LP
- Évolution de la situation des diplômés sur 30 mois
- Caractéristiques du premier emploi et de l'emploi occupé 30 mois après l'obtention de la LP

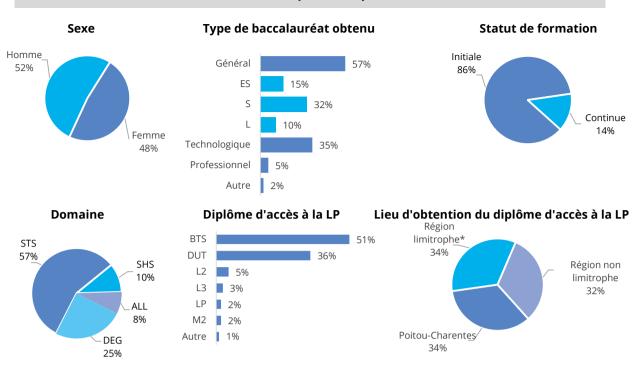
Observatoire des Formations, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Etudiante

Université de La Rochelle, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 La Rochelle

Tel: 05 46 50 76 13; Mail: ofive@univ-lr.fr;

http://www.univ-larochelle.fr/Observatoire-de-la-vie-etudiante





\* Régions limitrophes : Aquitaine, Limousin, Centre, Pays de la Loire

# La poursuite d'études

57 diplômés ont poursuivi des études, préparé un diplôme ou un concours immédiatemment après l'obtention de la Licence Professionnelle, soit 20,4 %.

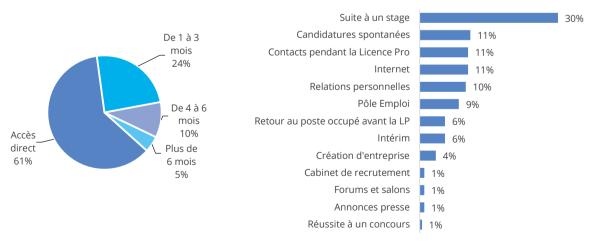


# L'accès au premier emploi après l'obtention de la Licence Professionnelle

(hors diplômés ayant poursuivi leurs études immédiatement après l'obtention de la LP)



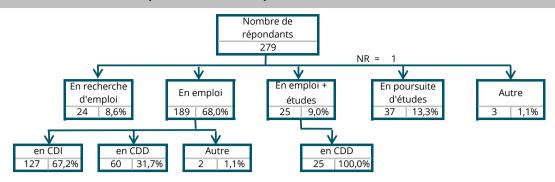
# Moyen d'accès au premier emploi



41 % diplômés ont accédé à leur premier emploi suite à un stage ou grâce à des contacts pendant la Licence Professionnelle (respectivement 34 % pour l'année précédente).

Plus de la moitié des répondants ont accédé à leur premier emploi directement, c'est à dire sans période de recherche d'emploi exclusive.

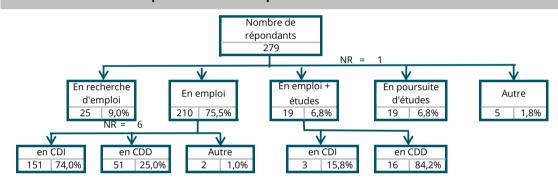
# Situation des répondants 18 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle



18 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, 68 % sont en emploi. Parmi eux, 67,2 % des diplômés sont en emploi stable (fonctionnaire, CDI, chef d'entreprise, indépendant ou profession libérale).

8,6 % des diplômés sont à la recherche d'un emploi 18 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle.

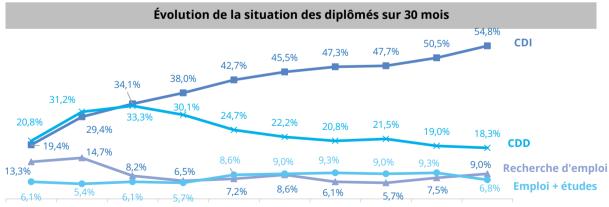
# Situation des répondants 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle



30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, 75,5 % des diplômés sont en emplo.i Parmi eux, 74 % sont en emploi stable (fonctionnaire, CDI, indépendant ou profession libérale).

9 % des diplômés sont à la recherche d'un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle. Ce taux était de 15 % pour la promotion précédente

On note une progression entre la situation à 18 mois et celle à 30 mois. En effet le taux de diplômés



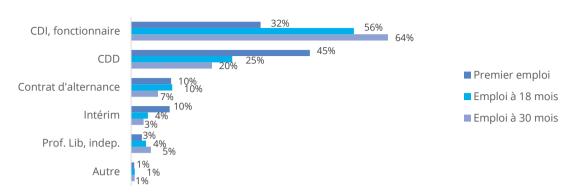
sept 2012 dec 2012 mars 2013 juin 2013 sept 2013 dec 2013 mars 2014 juin 2014 sept 2014 dec 2014

Le taux de contrats à durée indéterminée augmente progressivement au cours des 30 mois suivant l'obtention de la Licence Professionnelle, passant de 19,4 % en septembre 2012 à 54,8 % en décembre 2014.

Le taux de recherche d'emploi atteint 14,7 % en décembre 2012 (arrivée massive de jeune diplômés sur le marché de l'emploi) et diminue ensuite pour atteindre 9 % en décembre 2014.

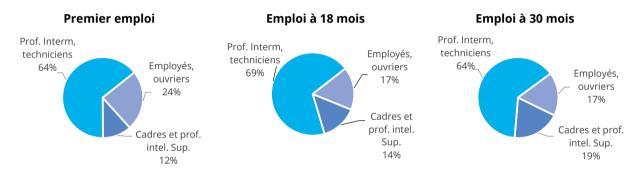
# Caractéristiques de l'emploi occupé après l'obtention de la Licence Professionnelle





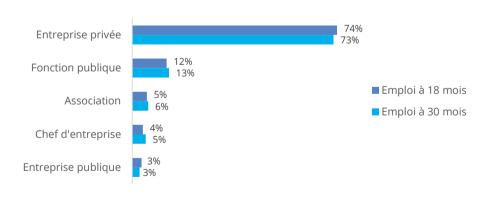
Entre le premier emploi et l'emploi occupé 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, le taux de contrat à durée indéterminée ne cesse de progresser, passant de 32 % pour le 1er emploi à 56 % pour l'emploi à 18 mois pour finir à 64 % pour l'emploi à 30 mois soit une progression totale de 32 points sur l'ensemble de la période.

# **Profession et Catégories Sociales**

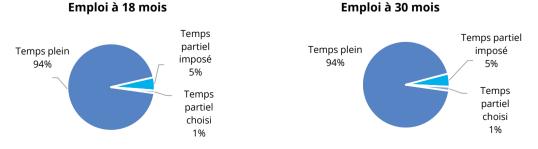


Le taux d'emploi cadre a progressé de 2 points entre le premier emploi et l'emploi occupé 18 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle. Il continue à augmenter ensuite pour atteindre 19 % à 30 mois. Pour la suite de l'analyse nous ne disposons pas d'information sur le 1er emploi.

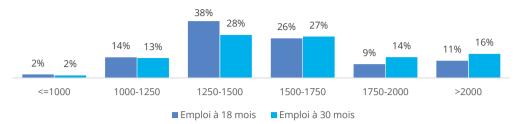
Type d'employeur







## Revenu des diplômés en emploi à temps plein



30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, le salaire net moyen (primes et avantages inclus) des diplômés en emploi à temps plein est de 1674 € et le salaire médian de 1567 €. Sur la promotion 2010/2011, la moyenne des salaires était de 1613 € et le salaire médian de 1500€.

Entre l'emploi à 18 mois et l'emploi à 30 mois, la moyenne des salaires a progressé de 79 € et le salaire médian de 67 €.

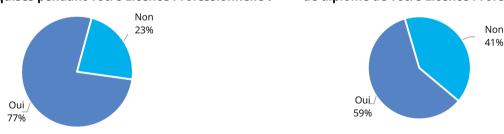
# Région Poitou Charentes Région non limitrophe Région limitrophe \* Région île-de-France Étranger Localisation de l'emploi 32% 30% 28% 27% Emploi à 18 mois Emploi à 30 mois

30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, 30 % des diplômés exercent leur profession dans la région Poitou-Charentes, 7 % exercent en lle-De-France et 4 % sont à l'étranger.

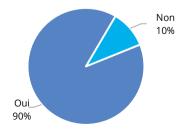
# Evaluation de la Licence Professionnelle et de l'insertion

Cet emploi est-il en lien avec les compétences acquises pendant votre Licence Professionnelle ?

Cet emploi correspond-il au niveau de diplôme de votre Licence Professionnelle ?



Après 2 ans de recul, referiez-vous cette Licence Professionnelle?



<sup>\*</sup> Régions limitrophes : Aquitaine, Limousin, Centre, Pays de la Loire